



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2460

Approbation d'une convention de prêt d'œuvres appartenant à l'Atelier National de la Recherche Typographique entre le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique et l'Atelier National de Recherche Typographique de Nancy

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2016/2460 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PRET D'ŒUVRES APPARTENANT A L'ATELIER NATIONAL DE LA RECHERCHE TYPOGRAPHIQUE ENTRE LE MUSEE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE ET L'ATELIER NATIONAL DE RECHERCHE TYPOGRAPHIQUE DE NANCY (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique présente du 10 novembre 2016 au 12 février 2017, une exposition consacrée aux trente années de création typographique par les dessinateurs de caractères de l'Atelier National de la Recherche Typographique.

L'exposition intitulée « Typo& !,- :. ? » est organisée sous la responsabilité scientifique et juridique du Musée de l'imprimerie et de la communication graphique.

Dans le cadre de cette exposition, l'ANRT prête, à titre gracieux, à la Ville de Lyon/Musée de l'imprimerie et de la communication graphique, des archives et œuvres inédites et foisonnantes de créativité (livres, affiches, projets expérimentaux ou réalisés, design graphique... ».

Les conditions de ce prêt sont formalisées dans une convention de prêt jointe au rapport.

Vu ladite convention de prêt ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

**DELIBERE**

1. La convention de prêt à titre gracieux susvisée, établie entre la Ville de Lyon/Musée de l'imprimerie et de la communication graphique et l'Atelier National de Recherche de Typographie de Nancy, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN